

LE LIEN



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe au niveau du primaire. Cette ouverture est directement liée aux efforts soutenus de prospérité de la Commune.

Néanmoins, cette nouvelle classe a été créée pour quelques élèves supplémentaires, et présente donc un caractère conditionnel. Il n'est pas du tout certain qu'à la rentrée 2016, elle soit maintenue.

A propos de l'espace intergénérationnel, la livraison du bâtiment est prévue pour le milieu du mois de décembre. Le déménagement et la mise en place de la nouvelle médiathèque vont supposer une fermeture d'environ 2 mois.

L'ouverture est programmée pour la mi-janvier. Une matinée « portes ouvertes » sera organisée le samedi matin 16 janvier. Des animations seront proposées par les bénévoles de la bibliothèque, les jeunes avec l'animateur Camille, et d'autres surprises. Cette matinée permettra à chacune et chacun d'entre vous de découvrir ce nouvel équipement d'une manière ludique.

En matière d'urbanisme, les derniers aménagements du lotissement en face de la Mairie « Les hauts Thébault », sont en cours de finition. Les voiries sont achevées, les éclairages publics et les aspects paysagers devraient être terminés pour la fin du mois de novembre. La rétrocession à la Commune des espaces publics devrait intervenir au courant de l'année 2016.

Au niveau intercommunal, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en cours de révision profonde. Ce document, normatif et particulièrement contraignant, détermine dans une large mesure, les capacités de développement des communes pour plusieurs années. Il convient donc d'être particulièrement attentif, afin de ne pas freiner le développement de Lassy de manière excessive.

Toujours sur l'intercommunalité, le « projet de territoire » a été mis en discussion préparatoire. Il s'agit de définir pour plusieurs années, une vision du territoire, et les actions qu'il faudra engager, en tenant compte des disponibilités financières. Véritable schéma directeur, ce document a pour vocation d'être le guide de conduite des politiques publiques du territoire.

Dans le cadre du projet de territoire, la partie « développement économique » est très importante, puisqu'elle représente l'une des compétences fondamentales de l'intercommunalité.

C'est Michel Le Page, adjoint au Maire de Guichen, et vice-président de VHBC, en charge de ce dossier, qui a élaboré les grandes lignes à suivre.

Hélas, Michel Le Page nous a quitté.

Michel Le Page était un homme d'une grande rigueur intellectuelle, toujours ouvert à la discussion, sachant trouver les meilleurs compromis. C'était un compagnon avec qui il était extrêmement facile de travailler.

Il nous manquera.

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT

VIE MUNICIPALE p. 3-6



VIE CULTURELLE p. 7-10



VIE ENFANCE JEUNESSE p. 15



VIE ECONOMIQUE p. 16



VIE ASSOCIATIVE p. 17-18



VIE PRATIQUE p.19



Dossier

Focus sur l'école Camille Claudel

p.11 à 14





Horaires d'ouverture de la mairie à compter du 01/12/2015



Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi		16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Judi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

A compter du 1^{er} décembre 2015, la mairie sera fermée au public tous les mardis matins. En revanche, elle sera ouverte les jeudis matin de 9h à 12h.

Parution du prochain bulletin Le Lien N°130

Parution du prochain bulletin de Janvier 2016 semaine du 25 Janvier 2016

Les articles pour Le Lien n° 130 sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : adjoint3.lassy@orange.fr pour le Lundi 21 Décembre 2015. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

LA VIE MUNICIPALE

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Séance du conseil municipal du 28 août 2015

• FINANCES : TARIFS DU RESTAURANT MUNICIPAL A COMPTER DE SEPTEMBRE 2015

tarifs du restaurant municipal à compter du 1^{er} septembre 2015 :

- 3,70 € pour les élèves
- 3,90 € pour le personnel communal
- 5,70 € pour les professeurs et les personnes âgées

La hausse du prix du repas est justifiée par le besoin de dégager un excédent de fonctionnement afin de pouvoir financer le remplacement de certains matériels, d'intégrer les coûts de maintenance du matériel de cuisine et de changer le véhicule de livraison, devenu trop petit et inadapté en raison de la hausse du nombre de repas livrés à Baulon

• FINANCES : FONDS DE CONCOURS 2015 ALLOUÉS PAR VHBC

Par délibération du 8 avril 2015, le conseil communautaire a validé le pacte financier de Vallons de Haute Bretagne Communauté. Ce pacte financier prévoit, outre le versement aux communes de la dotation de solidarité communautaire, l'attribution de fonds de concours d'équilibre, d'un montant global de 742 675 €, afin de garantir les ressources des communes de l'ex ACSOR ainsi qu'à destination de Messac. L'octroi de ces fonds de concours est soumis à la réalisation d'un équipement communal ou son fonctionnement. Ainsi, peuvent être prises en compte au titre des fonds de concours les dépenses d'entretien, de maintenance, de réparation d'équipements municipaux. Les fonds de concours sont versés à hauteur de 50% des dépenses de chaque équipement. Le montant du fond de concours en 2015 pour la commune de LASSY s'élevant à 103 548 €, il faut donc justifier de dépenses éligibles aux fonds de concours pour un montant minimal de 207 096 €.

• FINANCES : RECETTES DES AMENDES DE POLICE

Par délibération du 18 décembre 2014, le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Général pour obtenir une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police, pour la construction d'un parc de stationnement à proximité du pôle inter-générationnel. Le montant des travaux est estimé à 12 748.30 € HT. Au cours de sa réunion du 1^{er} juin 2015, la commission permanente du Conseil Général a arrêté la liste des communes bénéficiaires ainsi que le montant de l'attribution leur revenant. La commune de Lassy figure parmi les bénéficiaires pour un montant de 3 619 €

• FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le contexte général des finances locales, (baisse des dotations, charges nouvelles pour les communes), le conseil municipal a voté un gel des subventions en se basant sur l'année 2014 ou de verser le montant demandé par l'association s'il est inférieur à la subvention versée en 2014.

Subventions accordées :

Club des Ajoncs	527.73 €
ACCA	252.50 €
et Subvention complémentaire piégeage	250.00 €
Le Pont de Pierre	300.00 €
Travail manuel : 34 adhérents	600.00 €
Aide aux devoirs	160.00 €
Sourire Malgache	379.07 €
Chambre des métiers de RENNES (3 élèves)	94.71 €

La commission Finances souhaite rencontrer les présidents des associations suivantes : Anciens combattants, US Lassy, Comité des Fêtes, Vitagym avant de se positionner sur leurs demandes de subventions.

En réponse à une demande de subvention de la Prévention routière, la commission Finances souhaite d'abord savoir si une action de sensibilisation est envisagée durant l'année scolaire 2015-2016 auprès de l'école Camille Claudel.

Séance du Conseil municipal du 9 Septembre 2015

• FINANCES : PARTICIPATION AU CRIC

Le Comité des Relations Internationales du Canton de Guichen avait été déclaré d'intérêt communautaire par la communauté de communes du canton de Guichen (l'ACSOR).

A la création de VHBC, le caractère communautaire du CRIC n'a pas été confirmé. Néanmoins, à titre conservatoire, VHBC a continué à verser une subvention au CRIC pour l'année 2014 (3 000 €).

Pour l'année 2015, la responsabilité de la prise en compte de ces subventions est transférée aux communes. A ce titre, la commission locale de l'évaluation des charges transférées (CLECT) de VHBC, s'est réunie au mois de juin 2015, et a proposé de compenser les communes, en répartissant la somme de 3 000 € entre les 7 communes concernées, au prorata de leur population communale.

Pour la commune de Lassy, cette compensation sera de 179,96 €.

• AFFAIRES GENERALES : ELECTION D'UN ADJOINT

Suite au retrait des délégations du 4^{ème} adjoint et au fait que le conseil municipal s'est prononcé pour ne pas maintenir cet adjoint dans ses fonctions, il a été demandé au conseil d'élire un nouvel adjoint.

M Bourdeverre s'est porté candidat à ce poste et a été élu à l'unanimité par le Conseil.

Séance du Conseil municipal du 27 octobre 2015

• FINANCES : LIGNE DE TRESORERIE

Une ligne de trésorerie est une somme d'argent que la banque met à votre disposition, moyennant intérêts, pour faire face à un besoin de trésorerie ponctuel et éviter d'être à découvert puisqu'une collectivité n'a pas le droit d'être à découvert.

La Commune de Lassy a fait le choix de ne pas emprunter pour la construction du bâtiment intergénérationnel, de ce fait il y a un risque d'un manque de liquidités ponctuel en fin d'année. Les subventions pour le bâtiment n'arriveront en effet pour la plupart qu'après la fin des travaux.

Après concertation avec les services communaux, il semble qu'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000,00 € soit nécessaire pour envisager sereinement la fin de l'année.

3 établissements financiers ont répondu à la demande de la commune et le Conseil municipal a retenu la proposition de la banque postale.

• FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors du Conseil municipal du 28 août, le Conseil ne s'était pas prononcé pour l'attribution de subventions à 5 associations. En effet la commission finances avait souhaité obtenir des informations complémentaires avant de faire des propositions au Conseil.

Après avoir obtenu les renseignements demandés, le Conseil municipal a donc voté les subventions suivantes :

Anciens combattants :	221.80 €
Vitagym:	950.00 €
Association des Parents d'Elèves:	588.81 €
Football Club Baulon Lassy:	1 700.00 €
Compagnie Bretonne d'Intervention (CBI) Air soft :	50.00 €

ETAT CIVIL

• Mariages :

Le 22 août 2015 : M Vincent VALO et Mme Iliana AGUILAR RAMIREZ

Le 29 août 2015 : M Johan LOUIS et Mme Elisa GAUTHIER

Le 29 août 2015 : M Bruno GANDON et Mme Nadège CAUDARD



• Avis de naissances : 9

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.

• Décès :

Le 4 septembre 2015 : Mr René FONTAINE

Le 8 septembre 2015 : Mr Paul GUEGUEN

Le 27 octobre 2015 : Mr Olivier RICHARD



Didier Le Chénéchal Maire de LASSY, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, invitent tous les Lasséennes et Lasséens à venir salle Joseph Legendre **le samedi 16 janvier 2016 à 18h** à l'occasion des **vœux de la municipalité** pour la nouvelle année.

TRAVAUX

La construction du **bâtiment intergénérationnel** se poursuit, les locaux prennent forme.

La municipalité organisera une **journée porte ouverte** à laquelle sont conviés toutes les lasséennes et les lasséens de tous âges le **samedi 16 Janvier 2016 de 9h30 à 12h30**, sous réserve du respect des délais d'achèvement des travaux. Une confirmation de la date sera faite par voie de presse.



La médiathèque dans les arbres



L'entrée principale



La terrasse de l'espace jeune

Une réunion a été organisée le 7 Octobre par Mme Le Duc Véronique et Mr Bourdeverre Jean Yves (adjoints délégués respectivement aux affaires culturelles/ jeunesse, et, scolaires/associatives) avec les futurs utilisateurs de la salle multifonction. Y étaient invités les présidents des associations Lasséennes, le président de l'OCAS, le directeur de Musicole, Mr Perron professeur de musique, le directeur de l'école, la bibliothécaire avec des bénévoles pouvant l'accompagner, l'animateur avec un groupe de jeunes, le secrétaire général et les élus en charge de ce dossier.

La salle multifonctions se situe au sein du bâtiment, espace de 50m², elle est dédiée à recevoir et servir à de multiples activités, comme un atelier d'art floral, de la musique car une insonorisation y a été pensée etc ... c'est un espace voué à mettre en œuvre la philosophie de 3^{ème} lieu « pour vivre ensemble ».

A l'occasion de ce temps de rencontre, une visite des locaux était proposée permettant ainsi à chacune et chacun présent de découvrir le bâtiment à l'intérieur et l'extérieur. Un regard positif en est ressorti comme ces expressions l'illustrent : « *c'est un très bel espace* » « *espaces bien pensés et fonctionnels* » « *bien implanté dans le respect de la nature* » « *les matériaux extérieurs sont originaux et naturels* » « *tout près de l'école donc plus facile d'y aller avec les enfants* » « *dommage qu'on ne le voit pas plus de la route* » « *50m² ça peut être petit mais aussi suffisant tout dépend ce que l'on peut y faire dans cette salle* ».

Ce temps de travail a donc permis de se projeter sur l'utilisation commune de cette salle et l'expression des besoins exprimés par les utilisateurs futurs. Nous avons donc défini « à quoi elle pourrait être utilisée » en rappelant que l'ancien espace de la bibliothèque libéré rue Léon Piel pourrait retrouver son ancienne fonction : l'accueil des associations, lieu pour leur réunion par exemple...tout sera à repenser dans cet espace. Pour la salle multifonctions, une prochaine réunion permettra de poser ensemble les règles de fonctionnement pour évoluer dans ce 3^{ème} lieu.

UN CHANGEMENT DE VISAGE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Mme DUHOUX Martine agent d'accueil à la mairie depuis 2008 quitte la municipalité pour intégrer la mairie de PACE. Nous voudrions lui dire un grand MERCI au nom de TOUS LES CITOYENS qu'elle a toujours su écouter, accueillir avec le sourire, accompagner dans leurs demandes ou démarches relevant de ses missions. Sa gentillesse et l'attention portée à l'autre lui ont donné l'image d'une personne vers qui les enfants vont spontanément et reviennent même quand ils ont grandi. Melle Elise Desblés arrive donc au sein de l'équipe des agents administratifs au poste d'accueil. Vous aurez l'occasion de la rencontrer lors de votre passage en mairie. Le mardi 10 novembre Martine a reçu des mains de Mr Le Chénéchal, Maire, et de Mr Rivière le secrétaire général un bouquet de fleurs et un cadeau en guise de remerciements pour la qualité de son engagement au service de la commune de Lassy. Nous lui souhaitons « bon vent » dans son nouveau poste.

ELECTIONS

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h dans la salle de motricité de l'école Camille Claudel à LASSY. Vous devez venir munis de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité pour voter.



LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES POUR L'ANNÉE 2015.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DEPOSÉES EN MAIRIE - 2015 -

Numéro du DP	NOM	Adresse	Terrain concerné	Objet
DP 03514915U0001	SCI FGB Immo	9 rue Jean Fontaine 35580 LASSY	9 rue Jean Fontaine 35580 LASSY	Abri de jardin
DP 03514915U0002	YSIMMO 35	18 allée du Ménissé 35580 LASSY	25 rue pierre-Marie Josse 35580 LASSY	Division
DP 03514915U0003	BREIZH GEO IMMO	56 mail F. Mitterrand 35000 RENNES	9 rue de la Touchette 35580 LASSY	Division
DP 03514915U0004	M. OLIVIER Joseph	Le Cheval Noir 35580 LASSY	Le Cheval Noir 35580 LASSY	Ouvertures de toit
DP 03514915U0005	Mme GODET Stéphanie	1 allée de la Noë 35580 LASSY	1 allée de la Noë 35580 LASSY	Abri de jardin
DP 03514915U0007	M. et Mme VILLION Christopher et Anita	5 rue de la Vallée 35580 LASSY	5 rue de la Vallée 35580 LASSY	Préau
DP 03514915U0008	M. FONTAINE Anthony	Le Ronceray 35580 LASSY	Le Ronceray 35580 LASSY	Ouvertures de toit
DP 03514915U0009	M. HOUEIX Frédéric	8 rue Leteille 35580 LASSY	8 rue Leteille 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0010	M. DESILLES Patrick	30 La Poulnai 35580 LASSY	30 La Poulnai 35580 LASSY	Abri de jardin
DP 03514915U0011	M. CARUEL Anthony	54 L'Omerais 35580 LASSY	54 L'Omerais 35580 LASSY	Ouvertures de toit
DP 03514915U0012	Mme PIDOU Séverine	35 rue des Hauts Thébault 35580 LASSY	35 rue des Hauts Thébault 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0014	Mme SY Kardiatou	L'Olivrais 35580 LASSY	L'Olivrais 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0015	M. LEMPERIERE Maxime	20 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	20 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0016	M. GUILLARD Gérard	5 rue du Presbytère 35580 LASSY	5 rue du Presbytère 35580 LASSY	Préau
DP 03514915U0017	M. KHARBOUCHY Rida	3 allée de la Fontaine Gillette 35580 LASSY	3 allée de la Fontaine Gillette 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0018	Mme GUILLOUX Sandrine	39 bis rue de la Touchette 35580 LASSY	39 bis rue de la Touchette 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0019	M. LAISNE Alain	216 Les Buttes 35580 LASSY	216 Les Buttes 35580 LASSY	Extension
DP 03514915U0020	M. BAUGE André	37 rue Henri Barbusse 91170 VIRY CHATILLON	2 allée des Chettes 35580 LASSY	Portail
DP 03514915U0022	M. CUNY Philippe	5 rue de Brocéliande 35580 LASSY	5 rue de Brocéliande 35580 LASSY	Abri de jardin
DP 03514915U0023	M. RABIN Lionel	202 Les Buttes 35580 LASSY	La Bourrelière 35580 LASSY	Modification ouvertures
DP 03514915U0024	KUCHOU Ali	3 rue de la Chevardière 35580 LASSY	3 rue de la Chevardière 35580 LASSY	Clôture
DP 03514915U0025	M PESLIER Sébastien	12 rue Leteille 35580 LASSY	12 rue Leteille 35580 LASSY	Veranda
DP 03514915U0026	M GOUAULT Brian	l'Aulnai 35580 LASSY	l'Aulnai 35580 LASSY	Ouvertures de toit
DP 03514915U0027	Mme GICQUIAUX Caroline	8 bis rue Pierre-Marie Josse 35580 LASSY	8 bis rue Pierre-Marie Josse 35580 LASSY	Ouvertures
DP 03514915U0028	M GUITTEAUD Patrick	39 rue de la Touchette 35580 LASSY	39 rue de la Touchette 35580 LASSY	Abri de jardin
DP 03514915U0029	M MONNIER Yvan	88 le Val 35580 LASSY	88 le Val 35580 LASSY	Ravalement
DP 03514915U0030	M BOUTIN Adrien	7 rue de Brocéliande 35580 LASSY	7 rue de Brocéliande 35580 LASSY	Ouvertures de toit
DP 03514915U0031	Mme SARTIRATI Véronique	282 LA Pilais 35580 LASSY	282 LA Pilais 35580 LASSY	Abri chevaux
DP 03514915U0033	Mme COURIOLE Nathalie	37 rue des Hauts Thébault 35580 LASSY	37 rue des Hauts Thébault 35580 LASSY	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSEES EN MAIRIE - 2015

Numéro du PC	NOM	Adresse	Terrain concerné	Objet
PC 03514915U0001	M. BERTIN Gérard	La Bourrelière 35580 LASSY	La Bourrelière 35580 LASSY	Garage
PC 03514915U0002	M. et Mme BRIZOUX Didier et Estelle	14 rue de la Chevardière 35580 LASSY	14 rue de la Chevardière 35580 LASSY	Extension
PC 03514915U0003	Commune de LASSY	5 rue de la Mairie 35580 LASSY	rue de la Chevardière 35580 LASSY	Foyer
PC 03514915U0004	M. MOULARD Hugues	6 rue Leteille 35580 LASSY	6 rue Leteille 35580 LASSY	Extension
PC 03514915U0005	M. PELLIER Xavier et Mme LE PIPEC Solène	20 rue Etienne Lenoir 35131 CHARTRES DE BRETAGNE	2 allée du Bois de la Cour 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0006	M. RENOARD Vincent et Mme YA Ghislaine	8 mail Felix Leclerc 35135 CHANTEPIE	22 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0007	M. et Mme RECLOUX Frédéric et Nadège	4 la Ville Auffray 35580 GOVEN	18 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0008	Mme CONTASSOT Claudine	2 rue de la Scierie 35250 ST GERMAIN SUR ILE	2 rue des Haut Thébault 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0009	M. ROUAULT Jérémie et Mme CHAUFOR Estelle	10 rue de la Doenna 35510 CESSON SEVIGNE	17 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0010	M CHISLOUP Cédric et Mme DRECOURT Elodie	29 rue de la Croix St Michel 35580 LASSY	29 rue de l'Engoulevant 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0011	M ROUAIX Yann et mme LECHIEN Carine	62 bis rue d'orgères 35230 BOURGBARRE	23 ter rue Pierre-Marie Josse 35580 LASSY	Habitation
PC 03514915U0012	VALLEE Jean-Philippe et Nadine	La Patonnais 35580 LASSY	La Patonnais 35580 LASSY	Extension

LA VIE CULTURELLE

Accueil Petite Enfance - Médiathèque de Lassy

1^{er} semestre 2016

La Médiathèque de Lassy propose deux temps d'accueil destinés aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, grands-parents... :

- **Les accueils animés** – mardi de 9h15 à 10h30 – 1 séance par mois, sur inscription
 - 🎵 **Eveil musical** animé par Odile LUONG, intervenante à Musicole **OU**
 - 📖 **Toutes Petites Histoires** animé par l'équipe de la médiathèque.
- Ces accueils animés sont suivis d'un temps de consultation et prêts de documents.

- **Les accueils informels** – **Le Jardin aux Histoires** (consultation et prêts de livres) - Mardi de 9h30 à 10h30 – 1 séance par mois sans inscription.



C A L E N D R I E R

Janvier	Mardi 26 janvier à 9h30	🎵 Eveil musical
Février	Mardi 9 février à 9h30 – Accueil informel	Le Jardin aux Histoires
	Mardi 23 février à 9h30	📖 Toutes Petites Histoires
Mars	Mardi 8 mars à 9h30	🎵 Eveil musical
	Mardi 22 mars à 9h30 – Accueil informel	Le Jardin aux Histoires
Avril	Mardi 5 avril à 9h30 – Accueil informel	Le Jardin aux Histoires
	Mardi 19 avril à 9h30	📖 Toutes Petites Histoires
Mai	Mardi 17 mai à 9h30	🎵 Eveil musical
	Mardi 31 mai à 9h30 – Accueil informel	Le Jardin aux Histoires
Juin	Mardi 14 juin à 9h30 – Accueil informel	Le Jardin aux Histoires
	Mardi 28 juin à 9h30	🎵 Eveil musical



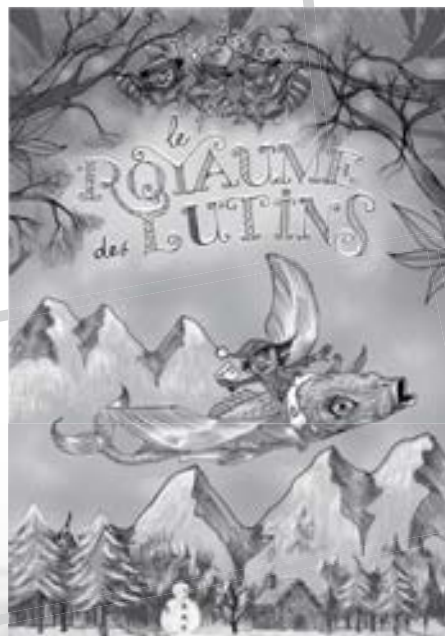
Inscriptions et renseignements :
02 99 42 02 87
bibliotheque.lassy@wanadoo.fr



• Spectacle de Noël, avec « Le Royaume des Lutins »

Spectacle de marionnettes de 3 à 12 ans, de la compagnie rennaise « j'ai dix ans » créée en 2014. Spectacle caractérisé par « Magnifique, Merveilleux, Magique ! Les trois M de Noël ! »

La représentation aura lieu le **dimanche 20 décembre à 16h** dans les locaux de la garderie scolaire. Pour le plaisir des tous petits mais aussi de leurs parents. Elle sera suivie d'un goûter.



LA VIE CULTURELLE

Novembre, décembre 2015. Janvier 2016 : ça déménage à Lassy !

Chroniques du déménagement de la bibliothèque municipale

Votre petite bibliothèque de la rue Léon Piel a fermé définitivement ses portes le 31 octobre. La nouvelle médiathèque intégrée dans le Pôle Intergénérationnel, rue de la mairie, vous accueillera, quant à elle, courant janvier. Entre temps, l'équipe de la bibliothèque a fort à faire ! Comme vous le savez, un déménagement c'est beaucoup de travail. La période de fermeture est nécessaire pour permettre à l'équipe de la bibliothèque de préparer au mieux la mise en place des services.

Que va-t-il se passer pendant cette période de fermeture au public ? La réponse en 10 étapes :

- ❶ Tout d'abord, il va nous falloir **reclasser** tous les documents (5000 documents en fonds propres + 600 documents de la MDIV¹). Nous devons les **vérifier** un par un, **réparer** ceux qui en ont besoin, les **recouvrir**, bref, les toiler afin qu'ils soient tout beaux pour entrer dans leur nouveau domicile.
- ❷ **Mise en carton** thématique du fonds de collections existantes, des nouvelles collections et de la réserve. **Signalétique** pour la répartition des cartons dans le nouveau lieu. **Ranger** et **emballer** le matériel administratif (dossiers, accessoires pour les animations, matériel de bureau, ...)
- ❸ Préparation de la **navette**² (retour de 500 à 800 documents)
- ❹ Visite à l'antenne départementale de Pipriac qui, pour l'occasion, ne sera ouverte que pour l'équipe de Lassy. Notre objectif est de **sélectionner** environ 900 ouvrages de tous types (romans, BD jeunesse et pour adultes, romans ados, poésie, théâtre, magazines adultes et jeunesse, DVD, livres animés, documentaires sur le jardinage, les arts, les sports, la cuisine, la Bretagne...).
- ❺ **Réception** du mobilier (étagères, bibliothèques, sièges, tables...) et du matériel numérique (ordinateurs, tablettes, liseuses)
- ❻ Aux alentours du 8 décembre, **emménagement** dans la nouvelle médiathèque.
- ❼ Réception des 900 documents sélectionnés par l'équipe auprès de l'antenne de Pipriac.
- ❽ **Classement** par genres, intégration des **notices**³.
- ❾ **Communication** autour de la nouvelle médiathèque.
- ❿ **Préparation** du planning de permanence des bénévoles. Préparation de la **journée Portes ouvertes**.

A chaque instant, les bénévoles seront impliqués dans les étapes du travail et ils seront ravis (et pas peu fiers !) de vous accueillir, en compagnie d'Agnès de Larrard, dans ce nouveau lieu de vie, d'échanges et de créations pour la commune de Lassy. A très bientôt donc dans VOTRE nouvelle médiathèque.

CLB

1 - MDIV : Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine

2 - Navette : véhicule qui permet d'acheminer les documents réservés d'une bibliothèque à l'autre.

3 - Notice : c'est l'unité de base d'un catalogue. Elle regroupe des données descriptives du document (auteur, titre, contenu). Une notice est réalisée pour chaque document.

Déménagement de la bibliothèque

La bibliothèque rue Léon Piel a fermé ses portes le **samedi 31 octobre 2015 à 12h**

Nous vous accueillons dans la nouvelle Médiathèque 3^e lieu

(au sein du Pôle Intergénérationnel)

A partir de janvier 2016 ! (date à venir)

Entre-temps, vous aurez toujours accès aux autres médiathèques du réseau (Guichen, Baulon, Goven, Guignen, Bourg-des-Comptes et Saint-Senoux) et ce même si votre abonnement à Lassy arrive à échéance.

Les documents empruntés à Lassy seront restituables uniquement à Lassy, à partir de l'ouverture de la médiathèque.

LA VIE CULTURELLE

Appel aux bénévoles



Vous souhaitez vous investir pour votre commune ? Vous avez de l'énergie, du temps, vous aimez travailler dans une ambiance constructive et créative ? Vous aimez les contacts ? Vous aimez partager vos compétences et vos centres d'intérêt (lecture, cinéma, bricolage, jeux, loisirs créatifs, informatique...) ?

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles de la médiathèque municipale. Les tâches sont diverses et permettent à chacun de s'impliquer pour sa commune selon le temps dont il dispose et sa personnalité :

- Accueillir le public
- Equiper les documents
- Participer aux animations (accueil des classes, accueil petite enfance, animations intergénérationnelles du mercredi...)
- Participer au choix des documents lors des visites à la MDIV
- Etre force de proposition pour les animations



Cette nouvelle médiathèque sera la vôtre : nous vous invitons à proposer vos idées d'animation et d'ateliers. Au plaisir de vous rencontrer...



Nous avons lu et aimé



LA VAGUE
Roman de Todd STRASSER,
inspiré d'une histoire vraie

La Vague se fonde sur un incident qui s'est réellement produit en 1969 pendant un cours d'histoire au lycée de Palo Alto, en Californie. Selon Ron Jones, le professeur concerné, personne n'en parla durant les trois années suivantes. « Il s'agit, dit-il, de l'événement le plus effrayant que j'aie jamais vécu dans une salle de classe. »

L'histoire est-elle destinée à se répéter ? L'histoire est-elle un éternel recommencement ? C'est à ces questions que Todd Strasser essaie de répondre dans La Vague.

L'histoire : Pour faire comprendre à ses élèves l'horreur nazie, un professeur d'histoire tente dans sa classe une expérience terrifiante : La Vague. Au lycée Gordon, il y aura un avant et un après La Vague...

Extrait (chapitre 2) : « Ils étudiaient la Seconde Guerre Mondiale, le film que Ben voulait leur montrer ce jour-là était un documentaire sur les atrocités commises par les nazis dans les camps de concentration. »

La Vague a été adapté au cinéma par Dennis Gansel et est sorti en France début 2009, double lauréat des Prix du Film Allemand avec la médaille de Bronze dans la catégorie Meilleur film et la médaille d'Or décerné à Frederik Lau (Meilleur Second Rôle pour son interprétation de Tim). Ce best-seller, qui est devenu un manuel d'histoire en Allemagne et un film, souligne que c'est facile de se transformer en petit fasciste du jour au lendemain.

CLB

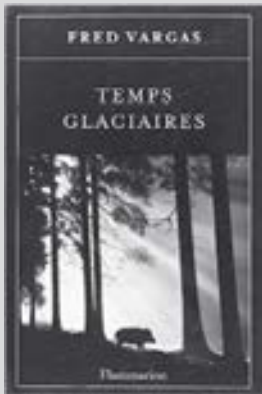
Le DVD du film sera à votre disposition dès janvier 2016 dans votre nouvelle médiathèque.

Image tirée du film La Vague » de Dennis Gansel



LA VIE CULTURELLE

De nombreux romans en nouveauté comme :



Temps glaciaires, Fred Vargas

« Adamsberg attrapa son téléphone, écarta une pile de dossiers et posa les pieds sur sa table, s'inclinant dans son fauteuil. Il avait à peine fermé l'œil cette nuit, une de ses sœurs ayant contracté une pneumonie, dieu sait comment. La femme du 33 bis ? demanda-t-il. Veines ouvertes dans la baignoire ? Pourquoi tu m'emmerdes avec ça à 9 heures du matin, Bourlin ? D'après les rapports internes, il s'agit d'un suicide avéré. Tu as des doutes ? Adamsberg aimait bien le commissaire Bourlin. Grand mangeur grand fumeur grand buveur, en éruption perpétuelle, vivant à plein régime en rasant les gouffres, dur comme pierre et bouclé comme un jeune agneau, c'était un résistant à respecter, qui serait encore à son poste à cent ans. Le juge Vermillon, le nouveau magistrat zélé, est sur moi comme une tique, dit Bourlin. Tu sais ce que ça fait, les tiques ? »



Le crime du comte Neville, Amélie Nothomb

« Ce qui est monstrueux n'est pas nécessairement indigne. »



La face cachée de Margot, John Green

« Margo-Roth-Spiegelman, le nom aux six syllabes qui fait fantasmer Quentin depuis toujours. Alors forcément, quand elle s'introduit dans sa chambre, une nuit, par la fenêtre ouverte, pour l'entraîner dans une expédition

vengeresse, il la suit. Mais au lendemain de leur folle nuit blanche, Margo ne se présente pas au lycée, elle a disparu. Quentin saura-t-il décrypter les indices qu'elle lui a laissés pour la retrouver ? Plus il s'en approche, plus Margo semble lui échapper... »



Millénium 4 - Ce qui ne me tue pas, David Lagercrantz

« Quand Mikael Blomkvist reçoit un appel d'un chercheur de pointe dans le domaine de l'intelligence artificielle qui affirme détenir des informations sensibles sur les services de renseignement américains, il se dit qu'il tient le scoop qu'il attendait pour relancer la revue Millénium et sa carrière. Au même moment, une hackeuse de génie tente de pénétrer les serveurs de la NSA... Dix ans après la publication en Suède du premier volume, la saga Millénium continue. »



Ma vie de pingouin, Katarina Mazetti

« En croisière sur l'Orlovsky, Tomas et Wilma filent vers l'Antarctique. Lui, a élu les icebergs comme lieu idéal pour mettre fin à ses jours. Elle, reste d'un inébranlable optimisme malgré le secret qui assombrit sa vie. Sur le paquebot, la globe-trotteuse Alba répertorie les similitudes entre humains et animaux. Et elle dispose d'un beau panel face à un épaulard tueur, une poignée d'éléphants de mer plutôt mal élevés, et environ quatre cent mille manchots royaux. Un roman frissonnant sur l'amour et l'amitié, et l'avenir de la planète. »

Sélection Prix Ados 2016

Disponibles à la bibliothèque



Mais aussi, des polars :

- **Etat de siège** pour Mary Lester, Jean Failler
- **Yeruldelgger**, Ian Manook

Des romans :

- **Manderley for ever**, Tatiana de Rosnay
- **L'idée ridicule de ne plus jamais te revoir**, Rosa Montero
- **Les quatre saisons de l'été**, Grégoire Delacourt

ÉCOLE Camille Claudel

L'école publique «Camille Claudel» accueille 208 élèves, répartis en 9 classes. L'augmentation du nombre d'élèves démontre la jeunesse de notre population ce qui a conduit à l'ouverture temporaire d'une 9ème classe à la rentrée. Le directeur Mr Georges Guenharo, a du temps dédié à sa mission de direction le mercredi matin et le vendredi.

Pour une Inscription, il est demandé de passer à l'école munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Il est préférable de passer le mercredi ou le vendredi, jour de décharge pour le directeur, ou de prendre rendez-vous avec lui

L'Équipe pédagogique et la répartition des enfants en effectifs 2015/2016 :

Les classes de Maternelles :

- **Laura AUGER et Martine KERMORGANT** / Jocelyne DAMAND (ATSEM) : 25 élèves, 15 petite section, 10 moyenne
- **Françoise CARVAL et Peggy MICAULT** / Jocelyne DAMAND (ATSEM) : 25 élèves, 16 petite section, 9 moyenne
- **Laurence LE METAYER et Sandrine PANAGET** (ATSEM) : 26 élèves, 5 moyenne section, 21 grande

Les classes d'élémentaires :

- **Alexandra ROUGE** (Cécile Jeanneau en remplacement le jeudi) : 23 élèves CP
- **Céline LE PICARD** : 22 élèves, CE1
- **Emmanuelle DUMONT** : 22 élèves, 18 CE1 et 10 CE2
- Christine Meignen-Richard (**Agathe Lesueur** en remplacement) : 23 élèves, CE2
- **Georges GUENHARO** (Cécile Jeanneau en remplacement le mercredi et vendredi) : 21 élèves, CM1
- **Hélène DESERT** : 21 élèves, CM2
- Le personnel encadrant est composé de 5 agents communaux : Jocelyne Damand, Peggy Micault, Martine Kermorgant, Sandrine Panaget et Ginette Rastel.
- Mesdames Thomas, Dubois et Rastel assurent la garderie et l'entretien des locaux au quotidien pour le bien être de tous.

Les APC ou (activités pédagogiques complémentaires).

Selon educsolen.education.fr « La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république de juillet 2013 donne la priorité à l'école primaire. Les activités pédagogiques complémentaires s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves, en donnant à chacun la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux et de s'épanouir socialement et personnellement. »

« Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants. »

A l'école Camille Claudel, les professeurs des écoles organisent des activités de soutien scolaire les lundi et jeudi de 16h à 16h30.

La nouvelle classe, sous la responsabilité de Mme Emmanuelle DUMONT, est située dans l'ancienne garderie de l'école.

La garderie périscolaire

La garderie de lassy se situe dans le même bâtiment que le restaurant scolaire à côté de l'école.

L'accueil à la garderie

Les horaires

- le matin de 7h15 à 8h50 (pour des raisons d'organisation et de sécurité veuillez déposer les enfants à 8h40 dernier délais en salle de garderie).
- l'après-midi de 16h30 à 18h45 Mardi et Vendredi, et 16h à 18h45 Lundi et Jeudi.

Le règlement est accessible sur le site de la mairie : <http://www.lassy35.fr>



Des locaux lumineux et agréables



Les tarifs (en vigueur au 1/09/2014)

Forfait mensuel *	43.60 €/mois
Forfait matin	9.60 €/semaine
Forfait soir	9.90 €/semaine
Occasionnel	0,76 €/demi-heure

* A partir du 2^e enfant de la même famille utilisant ce service périscolaire, une diminution des tarifs de 10 % est accordée pour le forfait mensuel.



Une restauration de qualité avec une équipe attentive à la saisonnalité

Les priorités sont la qualité des produits achetés aux producteurs locaux et des menus variés qui tiennent compte de la saisonnalité.

Les menus peuvent être consultés sur le site de la mairie. L'équipe de restauration se compose de : Christophe RABIN, chef cuisinier / Sophie LIOT : second de cuisine et Catherine DUBOIS : agent de service.

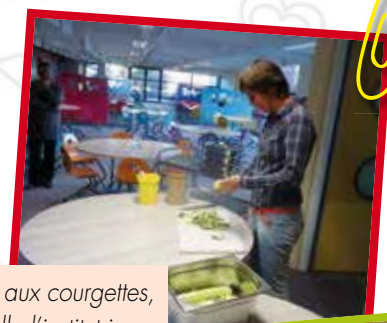


La semaine du goût du 12 au 16 octobre 2015

La semaine du goût du 12 au 16 octobre 2015 avait pour thème «**les cucurbitacées**». Les enfants ont participé à des ateliers de cuisine encadrés par Christophe et Sophie qui remercient la présence des parents et l'écoute des enfants.



CE1, soupe de potiron



CE2, Fusilli aux courgettes, Emmanuelle l'institutrice

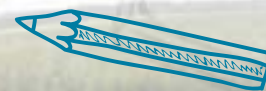


CM1, cake à la courge masquée



CE2, Fusilli aux courgettes

Un projet de réduire les déchets alimentaires a été mis en place en lien avec l'école et les enfants y participent activement tous les midis. Sensibiliser les enfants à cette thématique est une mission citoyenne. Pour aller plus loin dans le traitement des déchets alimentaires, on pourrait imaginer une unité de transformation écologique des déchets alimentaires non compostables.



L'école Camille Claudel est une priorité pour la municipalité.

L'école est un poste budgétaire important dans les comptes de la commune, mais nécessaire pour que nos enfants puissent étudier dans de bonnes conditions **et ainsi avoir les mêmes chances offertes pour apprendre.**

Les dépenses de fonctionnement de l'école (achat de fournitures scolaires, piscine, sorties, chauffage...) représentent de 2013 à 2015 (soit 3 ans) un budget d'environ 99 500 €. A cela s'ajoute des dépenses d'investissement (mobiliers, informatique, travaux sur les bâtiments...) soit 47 000 € pour la même période.

Enfin il faut ajouter le remboursement de l'emprunt réalisé lors de l'extension de l'école, ce qui représente 22 579 € par an.

Donc sur la période 2013-2015 la commune a investi 214 237 € pour le bon fonctionnement de l'école.



Une rentrée avec les TAP et leurs nouveaux ateliers

Chaque enfant inscrit va réaliser ce que l'on appelle un parcours lui permettant d'explorer et de bénéficier d'ateliers différents selon sa nature. Une proposition diversifiée a été recherchée dans les activités proposées selon les âges. Un comité de pilotage composé d'élus, de parents, du coordinateur, d'enseignants a été mis en place depuis le début de la réflexion. Cela a permis de réajuster le dispositif suite à une évaluation faite auprès des enfants, des parents et des intervenants en 2015.

Vous pouvez découvrir les ateliers 2015 2016 dans les tableaux ci-joint avec une grande diversité d'activités offertes aux enfants.

Les TAP sont proposés le mardi et le vendredi de 15h15 à 16h30. Ces temps d'activités sont dirigés par la commune.

Ils nécessitent une inscription au préalable obligatoire. **Les inscriptions se font pour une année entière, ces activités sont gratuites et facultatives.** (Attention : l'inscription de votre enfant est valable pour toute une année. Tout enfant non inscrit ne pourra intégrer les TAP, il sera donc sous votre responsabilité.). En cas d'absence de votre enfant aux TAP, il est important de prévenir par téléphone ou par courriel le coordinateur dès que possible.

Pour toutes informations, vous pouvez appeler M. Camille Pascal-Zraggen, coordinateur communal des rythmes scolaires, au 06.83.08.15.76 ou lui envoyer un mail sur animateur.lassy@gmail.com

L'organisation des TAP 2015/2016

Mardi	Intervenants
Sports	OCAS
Photo / bibliothèque	M. Bourdeverre puis Agnès de Larrad
Loisirs créatifs	Sandra Jaunet
Jardinage	Intervenant des Bruyères
Sports	Nolwenn Larcher
Musique	Philippe Perron
Nature / grand jeu	Intervenant des Bruyères

Vendredi	Intervenants
Sports	Nolwenn Larcher
Musique	Fabrice Holtz
Sports	OCAS
Loisirs créatifs	Sandra Jaunet
Jardinage	Intervenant des Bruyères
Musique	Philippe Perron
Nature/gd jeu	Intervenant des Bruyères

Groupes, classes et ateliers TAP 2015-2016

Cycles	Groupes	Jours	01 septembre au 16 octobre	03 novembre au 18 décembre	04 janvier au 04 mars	08 mars au 3 mai	17 mai au 05 juillet
Cycle 2	Groupe 1 CP	Mardi	Sport N	Jardinage	Bibliothèque	Musique P	Jardinage
		Vendredi	Musique Fr P	Loisirs créatifs	Sport F	Loisirs créatif	Grand Jeu
	Groupe 2 CE1	Mardi	Grand Jeu	Musique P	Sport F	Bibliothèque	Musique P
		Vendredi	Loisirs créatifs	Sport N	Jardinage	Sport N	Loisirs créatifs
	Groupe 3 CE1	Mardi	Loisirs créatifs	Sport F	Loisirs créatifs	Jardinage	bibliothèque
		Vendredi	Jardinage	Musique P	Grand Jeu	Sport N	Musique P
Cycle 3	Groupe 4 CE2	Mardi	Sport F	Grand jeu	Sport N	Loisirs créatifs	Sport N
		Vendredi	Musique P	jardinage	Loisirs créatifs	Grand Jeu	Jardinage
	Groupe 5 CE2	Mardi	Photo	Sport N	Musique P	Sport F	Grand Jeu
		Vendredi	Grand Jeu	Musique Fr P	Radio laser	Jardinage	Sport N
	Groupe 6 CM1	Mardi	Jardinage	Loisirs créatifs	Grand Jeu	Sport F	Sport F
		Vendredi	Sport N	Sport F	Musique P	Radio laser	Musique Fr P
	Groupe 7 CM2	Mardi	Musique P	Photo	Jardinage	Grand Jeu	Loisirs créatifs
		Vendredi	Sport F	Grand Jeu	Sport N	Musique P	Sport F



Les intervenants au TAP



Différents acteurs interviennent dans l'école

• L'APE (association des parents d'élèves)

L'association organise des soirées à thèmes et des manifestations (la kermesse en juin par exemple) pour financer les sorties extra scolaires, visites, spectacles mais également alimenter des fonds de classes ou des abonnements. L'APE a participé à l'acquisition de 4 ordinateurs portables en 2014. La Présidente est Mme Caroline THIBAUT (07.50.48.58.22) et la vice-présidente Mme Claire DIOTEL.



AIDE AUX DEVOIRS

• L'Association d'Aide aux Devoirs

L'aide aux devoirs est un service gratuit dont l'objectif est de donner les mêmes chances de réussite à tous les enfants, dès l'école primaire. 9 bénévoles (3 par soir) interviennent le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30, le mardi de 17h à 18h pour les élèves du CP au CM2. Les inscriptions se font auprès de la Présidente Mme Valérie Renault ou de la Trésorière Mme Delphine Doreau ou des membres du bureau : Mme Anita Villion ou Mme Cécile Pincent.



KERMESSE

• La Bibliothèque municipale :

Dans la nouvelle médiathèque à partir de janvier 2016 Agnès de Larrard et les bénévoles accueilleront des classes de maternelle au CM2 les mercredis matins et vendredis matins, soit 9 séances pour chaque classe jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le mercredi sera axé sur des animations et le vendredi le prêt - retour.



• L'OCAS (l'office cantonal des sports)

L'office organise un atelier d'éveil sportif à Lassay le mercredi après-midi de 15h30 à 16h30 dans la salle de motricité de l'école à destination des 3-6 ans. C'est une découverte du sport grâce à des activités ludiques et évolutives (parcours de motricité, jeux de ballons, activités gymniques et d'expression, jeux d'opposition...) Le président est actuellement Mr Pressard. (<http://ocasguichen.e-monsite.com>)



• Le Conseil d'école, une instance au service d'une pédagogie de qualité

Selon l'administration française des services publics (<https://www.service-public.fr>) Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit 3 fois par an et traite des sujets relatifs à la vie de l'école tels que les sorties scolaires, l'accueil de stagiaires dans l'école, le règlement intérieur, il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école... Après chaque conseil un compte rendu est réalisé et doit être accessible par tous. A Lassay, il est consultable sur le site de la mairie.



Ont été élu au Conseil d'école 2015/2016 le 9 Octobre 2015:

Caroline Thibault	Romain Kimmerlé
Jean-François Bordais	Anita Villion
Virginie Thoby	Katy Bellay
Valérie Stirchler	Carole Fournier
Cécile Fouquart	

Conseil d'école



LA VIE ENFANCE-JEUNESSE

L'ESPACE JEUNES DE LASSY

Horaires d'ouverture et d'accueil :

Pour rappel l'espace jeunes est ouvert le mercredi de 14h à 18h et le samedi 13h30 à 17h30 (sauf exception) pour les Lasséens de 11 ans (entrée 6^{ème}) à 17ans. C'est un lieu de vie pour les jeunes pour s'amuser, découvrir de nouvelles activités, mais aussi pour décompresser ou échanger quelques instants ou tout l'après-midi avec les potes ou l'animateur jeunesse.....

L'espace jeunes a ouvert pendant les vacances de la toussaint du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2015 de 13h30 à 18h excepté les jours de sortie. Le programme a été établi en concertation avec les jeunes.

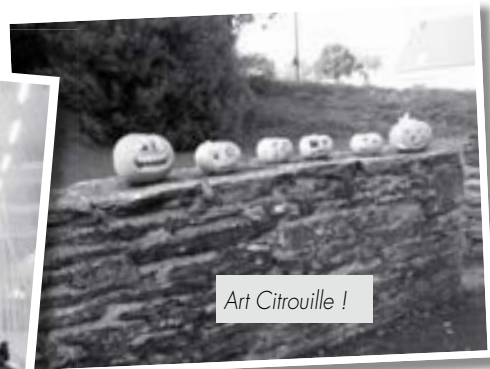
Grosse fréquentation pendant ces deux semaines de vacances, surtout la deuxième semaine avec 20 jeunes en moyenne. Une stagiaire a accompagné Camille sur cette semaine. Un programme riche en activités physiques et manuelles, avec un stage d'escalade sur 3 demi-journées, une sortie multisports à Guichen (futsal, badminton et basket), customisation de citrouille pour Halloween et atelier cuisine...



Tournoi Multisport à Guichen



Stage Escalade Toussaint



Art Citrouille !

Les futurs temps d'animation à venir :

Le futur bâtiment intergénérationnel est bientôt terminé. Les jeunes accompagnés de Camille l'animateur ont eu l'occasion de pouvoir visiter leur futur espace et ainsi se projeter dans l'aménagement et l'organisation de ce dernier. Des temps de réflexion et de travail autour de leur futur espace de « vie ensemble » sont animés par Camille. Ils ont hâte d'investir leur nouvel Espace Jeunes en janvier 2016.

Les vacances de Noël

L'Espace Jeunes sera ouvert pendant les vacances de Noël du 21 au 23 décembre et du 28 au 30 décembre 2015. Un programme d'activités est affiché et visible environ dix jours avant les vacances. Il se trouve en Mairie, à la bibliothèque de Lassy ainsi que les différents lieux de fréquentation des jeunes, mais aussi sur le site de lassy. (www.lassy35.fr)



LA VIE ECONOMIQUE

AGP COACHING

Une nouvelle entreprise s'est implantée sur la commune : AGP COACHING.

Mme Anne-Gabrielle PLANCHARD, coach professionnelle certifiée, accompagne les cadres et managers dans la réalisation de leurs objectifs professionnels afin de leur permettre de relever les challenges qui s'offrent à eux et leurs entreprises. Elle intervient **en coaching individuel ou d'équipe**.

Son accompagnement en coaching s'adresse également aux particuliers (qu'ils soient en activité, en reconversion ou en recherche d'emploi) qui souhaitent retrouver confiance en eux, ressentent le besoin d'être accompagnés à un moment clé de leur vie, envisage une reconversion professionnelle ... Elle intervient aussi auprès des adolescents et jeunes adultes pour les soutenir dans le délicat choix de l'orientation scolaire puis professionnelle.

Coach professionnelle certifiée et forte de 17 ans d'expérience en tant que Manager dans des entreprises de tailles et secteurs variés, Mme PLANCHARD se démarque en proposant dans ses coachings, une séance dédiée de Coaching facilité par le Cheval afin de booster l'accès à l'objectif des personnes qu'elle accompagne.

En marge du coaching, Anne-Gabrielle organise également des Ateliers découverte de Coaching facilité par le Cheval autour des thèmes :

Gestion du stress

23 novembre 2015
7 décembre 2015

Valeurs & construction identitaire

16 novembre 2015
14 décembre 2015
28 décembre 2015

Communication

30 novembre 2015
21 décembre 2015



Vous pouvez contacter Mme PLANCHARD au 06 81 99 39 66 et trouver plus d'informations sur son site : www.agp-coaching.fr

VOS COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE DANS LE BOURG



- Crêpes et galettes avec **ELODIE**
Chaque mercredi soir place St Martin.



- Pizzas avec **CROC'PIZZ**
Chaque mardi soir sur le parking de la mairie.



- **Boulangerie : le fournil du Canut**
Du mardi au samedi de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30, le dimanche de 7h00 à 12h30. Deuxième fournée de pains chauds à 17h00 avec la possibilité de commander votre pain pour le soir au 02.99.42.08.76



- **Bar tabac épicerie : le sympathic bar**
Du mardi au samedi de 7h00 à 19h45, le dimanche de 9h00 à 13h30 et de 17h30 à 19h45.



- **Marché de producteurs locaux : l'échoppe du Canut**
Chaque vendredi soir, de 16h30 à 19h30



- **Taxi : Taxi Mike**
Tous parcours, toutes distances et à toutes heures
06 74 65 02 79



- **Salon de coiffure : Sylvie coiff mixte**
Du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 16h00.



- **Infirmières Diplômées d'Etat**
09.60.51.89.53. et
06.73.40.86.50, Cabinet sur RDV ou à domicile.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE PONT DE PIERRE

- Visite du «Jardin des Pépins» à Cesson-Sévigné



Une vingtaine d'adhérents de l'association s'est retrouvée pour la visite du « Jardin des pépins » à Cesson-Sévigné. Que ce soit au jardin d'agrément, au potager ou au verger, nous avons pu apprécier la variété des végétaux et leur beauté. La curiosité des participants était au rendez-vous et les questions n'ont pas manqué sur l'entretien, les techniques de jardinage, le travail de la terre, le choix des végétaux en fonction de la terre... le tout dans un grand respect de la nature et de l'environnement. Une visite riche en enseignements.



Denis Pépin partageant sa passion du jardin

© G. Vigne

- Chantier rivière sur le ruisseau de Bélouze



Enlèvement du substrat de l'ancien lit.

© G. Vigne

25 bénévoles de Libre Canut, Le Pont de pierres et E & R de Bretagne se sont retrouvés pour un chantier rivière sur le ruisseau de Bélouze à Baulon. Pour cette journée, programmée dans le cadre de Natura 2000 de l'espace naturel de la Vallée du Canut, nous étions accompagnés de la chargée de mission, Armelle Andrieu et du technicien de la Fédération 35 pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Florian Guerineau. Le travail a consisté à récupérer les pierres et le substrat de l'ancien lit pour les remettre dans l'actuel afin de le restaurer. A la fin de la journée, 100 mètres ont ainsi été restaurés. Les participants, avant de quitter les lieux, ont pu admirer le ruisseau qui reprenait vie.

NOUVEAU COURS DE YOGA À LASSY

Approche traditionnelle du yoga se traduisant par une écoute intense du corps accessible à tous

La pratique régulière du yoga apporte :

- souplesse, calme, détente

apaisement des tensions, meilleure gestion des émotions

Cours le jeudi de 18h45 à 20h Salle Joseph Legendre



Contact : Valérie au 02 99 57 82 87
Possibilité de s'inscrire en cours d'année

CLUB DES AJONCS

- Manifestations de novembre 2015 à janvier 2016 :

1 - Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, palets, marche) suivi d'un goûter et anniversaires le dernier jeudi du mois

2 - Gouter de Noël le jeudi 17 décembre 2015 à la Salle Joseph Legendre

3 - Assemblée générale le jeudi 14 janvier 2016 suivi de la traditionnelle Galette des Rois à la Salle Joseph Legendre

Toutes personnes désirant adhérer au Club seront les bienvenues...

Club des Ajoncs
de Lassy



LA VIE ASSOCIATIVE

SOURIRE MALGACHE



A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, l'association Sourire Malgache a eu l'honneur d'accueillir Sr Henriette et Sr Albertine, deux religieuses membres de la direction de l'école d'Ambohitsoaabe que l'association aide depuis 10 ans. Au cours de leur séjour, elles ont participé à diverses activités sur Lassy, notamment le vide grenier le 13 septembre, et l'aide aux devoirs à l'école Camille Claudel. En compagnie de Mme Wester et de Mme Levrel les 2 soeurs sont venues à la rencontre des enfants lors de leur activité. L'association Sourire Malgache est plus que jamais mobilisée pour les aider car elles ont pour objectif de construire un lycée au village.



Visite des sœurs malgaches

LE COMITÉ DES FÊTES



Suite à l'assemblée générale, du vendredi 9 octobre 2015, il a été voté la mise en sommeil de l'association à compter du dimanche 18 octobre 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale courant septembre 2016.

Cette décision n'est pas d'ordre financière, mais due à un essoufflement de la motivation des membres du bureau ainsi que des quelques bénévoles de l'association face à la passivité et au manque d'implication des Lasséens lors des diverses manifestations organisées dans notre ville.

Cette mise en sommeil implique l'absence totale de participation du Comité des fêtes aux manifestations ainsi que de la location ou du prêt de matériels pour toute cette période.

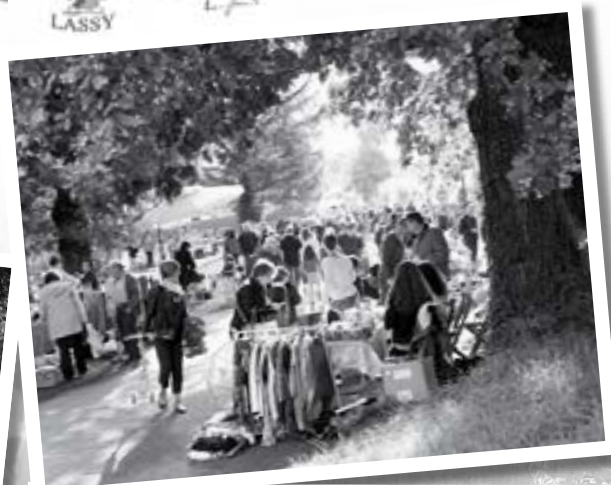
En espérant pouvoir compter sur la participation de tous, nous vous donnons rendez-vous dès septembre prochain, remotivés et plein d'idées pour relancer l'association.

M. Moulard Hugues
Président du Comité des Fêtes de Lassy
et les membres de l'association.

VIDE GRENIER LE 13 SEPTEMBRE



Comme chaque année un vide-grenier était organisé à LASSY par 4 associations : Le comité des fêtes, Sourire malgache, l'APE et Travaux manuels. Malgré un temps annoncé incertain les chineurs et exposants ont été au rendez-vous. La bonne humeur et le soleil ont été présents à Lassy comme nous le montrent ces photos prises pendant la journée.



LA VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES DE LASSY

NOM	Prénom	Adresse	Téléphone
SMAÏLI	Manuella	3 Allée de la Pommeraie	02.99.42.28.52
SARTORATI	Véronique	282 La Pilais	02.99.42.04.99 / 06.51.52.54.45
ROQUAIS	Catherine	La Petite Olivrais	02.99.42.02.17
REICHENAUER	Ziwei	9 Rue de Brocéliande	06.82.68.66.34
POUPART	Angéline	5 Places St Martin	02.99.42.11.62
PARIS	Margareth	4 Rue Nominœ	02.23.61.10.12 / 06.29.57.28.52
PAIREL	Catherine	4 Allée des Chênes	02.99.42.14.78
LE PLAINE	Isabelle	Les quatres vents	02.99.42.15.08
JOSSE-VAUVEL	Laëtitia	6 Allée des Chênes	06.74.75.51.13
GUY	Emilie	252 La Pilais	02.99.77.70.18 / 06.62.26.16.10
GOUGEON	Martine	La Touchette	02.99.42.02.56
FOUQUART	Cécile	Les Landes de Canut	06.25.33.76.66 / 02.99.22.08.48
FONTAINE	Claudine	10 Rue du Presbytère	02.99.42.14.13
ETIENNE	Yvette	La Chapinçais	02.99.42.09.18
ESNAULT	Agnès	17 Rue de la Touchette	02.99.42.04.97
DIOTEL	Claire	4 Les Landes de Canut	02.99.42.10.57 / 06.69.67.72.54
CLOTEAU	Sterenn	5 Allée de la Noë	02.99.34.67.52 / 06.69.25.25.10
MOHAMED ABDOU	Sailhat	12 rue des Hauts Thébault	09.67.06.60.63
CAUVIN	Sylvie	Les Landes de Canut	02.99.42.08.35
BRIAND	Karine	2 Rue Leteilie	02.99.42.04.13
BOUFFORT	Mélissa	3 Rue des Hauts Thébault	06.26.46.37.83
BAILLY	Patricia	La Chevalaye	09.72.97.24.68



ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE VÉCU DU TRAVAIL

L'INSEE réalise entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016 une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail. L'enquête a pour objectifs d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Institut national de la statistique
et des études économiques
Mesurer pour comprendre

ACTION DOMICILE SERVICES : NOUVELLE PRESTATION DE JARDINAGE

Ne vous compliquez pas la vie ! ADS est là ! L'association Action Domicile Services (ADS) propose aux habitants du canton de Guichen des services d'aide à domicile ménage, repassage, garde d'enfants, courses, qui se déchargent des tâches quotidiennes sans avoir à se préoccuper des formalités administratives. Mais ce n'est pas tout ! ADS vient de développer une nouvelle prestation de jardinage et de bricolage. « Nous avons créé un emploi en CDI pour cette nouvelle activité, » informe Christian Bonnechère, Président d'ADS. ADS s'occupe de tout, ou plutôt, Stéphane Richard, salarié polyvalent (aidé de Jaime Faisca) se charge de la tonte de pelouse, plantation, bêchage, taille de haie, enlèvement de déchets nettoyage de terrasse, maçonnerie.... Pendant ce temps, faites une pause !

Contact : 02.99.57.39.87
ads.guichen@laposte.net



ENVIE DE TEMPS POUR VOUS

ADS DÉVELOPPE SON ACTIVITÉ JARDINAGE

NEW



- Tonte de pelouse
- Plantation
- Bêchage
- Taille de haie
- Désherbage
- Enlèvement des déchets

L'ASSOCIATION DE SERVICES AUX PARTICULIERS ADS

28 rue du commandant Charot
35340 GUICHEN

Téléphone : 02.99.57.39.87
Mail : ads.guichen@laposte.net

Agencement ouvert
N°3333333333333333

tarifs :

- Arrosage matériel : 20 €/heure
- Soin matériel : 24 €/heure
- Coût d'une intervention : 30 € + transport
- Déduction fiscale possible

L'ASSOCIATION CANTONALE DORN-HA-DORN



L'association cantonale Dorn-Ha-Dorn vous propose ses activités pour les mois à venir. Infos DHD – novembre 2015 :

• STAGE MENSUEL DE DANSES TRADITIONNELLES ENFANTS :

Stage de danses bretonnes enfants **le samedi 14 NOVEMBRE** de 14h 30 à 16 h00 pour les 6/10 ans

à GUICHEN - Espace J. Baker

Nota : 5 euros par an par enfant

Prochains stages : **samedi 12 DECEMBRE**

Et suivants les 16/01, 27/02, 19/03, 23/04, 21/05, 18/06

Renseignements et inscriptions : S. ROBINET : 06.32.75.74.91

Possibilité de s'inscrire le jour-même sur place.

• ATELIER BRODERIE ADULTES

le samedi 21 NOVEMBRE de 09h30 à 17h00

à GUICHEN – Maison des Associations

Animé par M. PENAULT , J. BRIAND.

Apporter pique-nique

Coût : 20 € - matériel inclus.

Prochain atelier : samedi 23 Janvier 2016

Nombre de places limité. Réservation obligatoire :

Gaëlle CHEVERT 06.66.66.65.35-stega@free.fr

• CHANT DU PAYS GALLO:

Ouvert à tous ! Pas besoin de savoir chanter !

Atelier **le 28 NOVEMBRE** de 14h à 18 h

animé par C. LEGOFF à GUICHEN – Espace J. Baker.

- Technique vocale et répertoire

- 1 cours d'essai gratuit - Apporter un enregistreur pour les enregistrements de chansons.

• MUSIQUE :

Dernières inscriptions avant le 7 novembre :

Accordéon diatonique

Bombarde

Cornemuse

Ateliers d'ensemble

Renseignements et inscriptions : Benoît ANDRE : 06.45.50.95.48

Renseignements : Pierre SAUVETRE : 06.74.54.40.34

• DANSES TRADITIONNELLES ADULTES:

Pour les retardataires (débutants ou confirmés), il est toujours possible de s'inscrire aux cours de danses hebdomadaires :

Cours : le mercredi à PONT-REAN (salle polyvalente H. Brouillard) Durée du cours : de 20h15 à 21h45 et pot de convivialité ensuite

Renseignements : Pierre SAUVETRE : 02.99.52.04.73 ou 06.74.54.40.34

Coût : 40 € par an et 30 € à/c du 2^{ème} adhérent

• Les stages de danses enfants des mois prochains auront lieu les :

12/12, 16/01, 27/02, 19/03, 23/04, 21/05, 18/06

DORN HA DORN

E.mail : dornhadorn35@gmail.com

Site : <http://dorn.ha.dorn.free.fr>

LE RESO, UN LIEU POUR L'INFORMATION ET L'EMPLOI À GUICHEN OUVERT À TOUS

Des structures de l'information et de l'emploi sont regroupées dans un même lieu et vous accueillent :

ADS et ACTION : ont une mission de Services aux personnes.

Le CLIC des 4 rivières : a des missions d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, pour les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et leur entourage.

Le Point Information Jeunesse, plus couramment appelé «PIJ», est un espace d'accueil, d'information et d'aide aux projets jeunes. Reunan Girard l'animateur vous y accueille.

La Mission Locale : La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes.

Le PAE : Point Accueil Emploi : La communauté de communes (VHBC) est soucieuse de l'emploi sur son territoire. Elle réalise un travail de proximité en faisant se rencontrer demandeurs d'emploi et entreprises locales par l'intermédiaire du P.A.E.

<http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr>



Michel Le Page, vice-président chargé du développement économique et de l'emploi à la communauté de commune VHBC (à gauche) a beaucoup œuvré sur le territoire. Il était attentif au développement des ZA et a travaillé de concert avec les professionnelles du PAE du RESO (photo jointe) pour mettre en adéquation les besoins des entreprises et les candidats potentiels aux postes à pourvoir. Par cet article, **nous voudrions lui rendre hommage**. Michel nous a quittés et a été inhumé à Guichen le 29 Octobre dernier. Sa gentillesse, son sourire, son humanisme et sa conduite des projets par la négociation et l'écoute des opinions de tous nous manqueront terriblement. En qualité de conseillers communautaires nous avons perdu un collaborateur de valeur et le territoire un élu engagé pour le bien être des habitants. Nos pensées vont aussi à sa famille et à ses amis.



Le CLIC des Quatre Rivières organise en partenariat avec le Centre de Prévention AGIRCARRCO « Bien vieillir », une **conférence-débat intitulée « J'accompagne un proche vieillissant... oui mais comment ? »**.

Mme Aude THEAUDIN, médecin gériatre et Mme Angélique BOUGEARD, psychologue, présenteront quelques informations clés afin de comprendre les notions d'aidant, les répercussions sur la vie quotidienne et la santé. Sera ensuite projeté le film documentaire « Les oubliés d'Alzheimer » qui témoigne de ce que les personnes vivent et ressentent au quotidien. Ce documentaire propose une véritable réflexion sur le « rôle » d'aidant. Un temps d'échanges avec la salle suivra la projection.

Rendez-vous le : Vendredi 27 Novembre 2015 à 14h00 Espace Galatée, Rue du Commandant Charcot GUICHEN

Ce temps d'information et d'échanges est gratuit, ouvert à tous, particuliers comme professionnels.

Renseignements auprès du CLIC des Quatre Rivières : 02 99 52 01 59 ou accueil.clic.4rivieres@gmail.com

J'accompagne un proche vieillissant...
Oui mais comment ?



Conférence-débat

Vendredi 27 Novembre 2015 à 14h00

Espace Galatée, rue du Commandant Charcot
Guichen

Au programme de cet après-midi d'échanges :

- Intervention du Centre Bien Vieillir : Aude THEAUDIN, médecin gériatre et Angélique BOUGEARD, psychologue
- Projection du film documentaire « Les oubliés d'Alzheimer »

Entrée gratuite

RÉSERVATION CONSEILLÉE AUPRÈS DU CLIC

CLIC des Quatre Rivières
02 99 52 01 59

accueil.clic.4rivieres@gmail.com



• « Recrutement d'aidants »

Appel à candidatures d'aidants familiaux pour participer au groupe de travail « Aide aux aidants » du CLIC des 4 rivières. Le CLIC des 4 Rivières (Centre Local d'Information et de Coordination) est un service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, pour les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et leur entourage. Le CLIC s'adresse également aux professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire. Le CLIC des 4 Rivières couvre les cantons de Guichen, Bain-de-Bretagne, Maure-de-Bretagne, Le Sel-de-Bretagne et les communes de Guipry, Lohéac et Saint Malo de Phily. Nos locaux sont situés à Guichen mais nous organisons également des permanences régulières sur ces différents cantons.

Nous accueillons les personnes âgées, leur entourage, afin de les informer et les accompagner dans leurs démarches autour de différentes thématiques (services d'aide à domicile, téléalarme, portage de repas, inscription en structures d'hébergement, recherche d'aides financières -Allocation Personnalisée d'Autonomie, prestations caisse de retraite...). Le CLIC, en tant qu'antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH), propose également un accompagnement dans la constitution de dossiers et renseigne sur différentes prestations (prestation de compensation du handicap, carte d'invalidité, carte de stationnement, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, allocations enfants et adultes, demandes liées à la scolarité...).

Nous organisons également des actions d'information et de prévention (conférences thématiques, ateliers de prévention...). Enfin, nous animons des groupes de travail. Dans ce cadre, nous avons décidé d'élargir l'un d'entre eux, « Aide aux aidants », aux aidants familiaux. L'objectif est de réfléchir, ensemble, au sein d'un groupe constitué d'aidants familiaux et de professionnels, à des projets à mettre en place sur notre territoire.

Pour toute information complémentaire et/ou inscription, merci de contacter le CLIC des Quatre Rivières aux coordonnées suivantes :

Tél : 02 99 52 01 59 – 26 rue du Commandant Charcot, 35580 GUICHEN Mail : accueil.clic.4rivieres@gmail.com Ouvert le lundi de 13h30-17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

LE CRIC



En juillet, le 20^e anniversaire du jumelage avec la ville de Skerries a été célébré dans une ambiance à la fois sérieuse et festive.

Il y a vingt ans les communes du canton de Guichen lançaient un jumelage avec la ville de Skerries, située dans le comté de Fingal près de Dublin en Irlande. Pour fêter cet anniversaire, les huit communes de l'ex canton de Guichen, Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Laillé, Lassy, Saint-Senoux, ont accueilli mi-juillet une délégation d'une quarantaine d'Irlandais de Skerries et d'une vingtaine de Polonais de Srem, autre ville jumelle.

« Le comité des relations internationales (CRIC) a proposé un cocktail d'actions et d'initiatives, soutenu par la Commission européenne sous le thème « Les jeunes citoyens prennent le pouvoir en Europe, aidons-les ! ».

Le programme était dense, jugez plutôt. Les délégations ont été accueillies le jeudi 16 à Guignen. Vendredi, le matin était consacré à une visite commentée du cimetière de l'Est et notamment des tombes des combattants polonais et irlandais tombés lors du conflit 1939-1945. Puis, après un pique nique à Pont-Réan, l'après-midi a vu des rencontres dans les EHPAD du secteur pour présenter aux résidents le travail fait ce printemps pour collecter les témoignages de nos anciens. « Plus jamais ça ! Maintenant c'est à vous, les jeunes, de construire la paix » s'est exclamé l'un d'eux. Le samedi 18, à Laillé, un nombreux public a visité au Point 21 une exposition conçue par Bretagne-Pologne sur le conflit de 1939-1945, suivie d'un débat sur l'Histoire de la Pologne, avec toujours l'objectif de mémoire. En début d'après-midi, le programme s'est tourné vers

l'avenir et les jeunes générations. Depuis le 4 juillet, six jeunes irlandais de Skerries avaient rejoint pour 3 semaines six jeunes Lailléens pour construire un kiosque sur le terrain des sports de Laillé, sous la forme d'un chantier de jeunes bénévoles. La journée s'est poursuivie avec la visite d'une exposition sur l'Europe et une conférence sur l'histoire de la construction européenne, animée par Mme Hutin, Présidente de la Maison de l'Europe. Et c'est toujours le samedi 18 juillet en soirée, à l'Espace Galatée de Guichen que les maires des huit communes concernées ont renouvelé leur engagement pour le jumelage avec Skerries. Bien sûr musiques, danses et chants ont résonné dans la nuit. Dimanche à Saint-Senoux, des ateliers de partage de savoirs étaient organisés, tissage, galettes, randonnée, jeux, ces ateliers ont permis des échanges directs et simples et les éclats de rires ont souvent fusé !

Nos amis irlandais et polonais ont été hébergés dans des familles qu'il faut remercier très chaleureusement car ce mode d'accueil permet de créer des relations personnelles d'amitié, meilleur gage de la pérennité de nos relations.

Une réunion de toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette rencontre aura lieu en novembre prochain, avec les souvenirs de ces bons moments de l'été, ce sera l'occasion de préparer les prochains rendez-vous.

Guy Appéré
Vice-président du CRIC

Arrivée des irlandais à Guignen



Vendredi 17 juillet, au cimetière de l'est, à Rennes



Les 8 Maires ou adjoints ont renouvelé l'engagement des communes en faveur du jumelage avec la ville irlandaise de Skerries. Les présidents des 2 comités, David O'Connoer, Président du comté de Fingal et des représentants de la délégation de Srem (Pologne) ont exprimé leur engagement en faveur de l'amitié entre les peuples



Départ des polonais

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

Cérémonie commémorative du 11 Novembre

“ La cérémonie a été marquée par la décoration de 3 Lasséens : 2 médailles du mérite fédéral et une du mérite interdépartemental. ”



Remise de gerbe



Remise de médailles



Tournoi de palets

“ Le 05 septembre 2015 le tournoi de palets organisé par le Sympathic bar ”



Les compétiteurs



L'équipe organisatrice



et de très beaux lots pour les meilleurs

Le repas de nos aînés organisé par le CCAS



Chant d'une ballade irlandaise



Un joyeux anniversaire à nos deux convives !



Les jeunes restaurateurs



Le vide grenier a rencontré un vif succès

